

## INTITULÉ DU POSTE

Directeur Général de C'Chartres Transports

Mandataire social de la SPL

Déléataire de l'exploitation du réseau de transports FILIBUS et de l'ensemble des services annexes

Poste à pourvoir le 1<sup>er</sup> avril 2026

### 1-ENVIRONNEMENT DU POSTE

#### Contexte

Le réseau de transports Filibus dessert l'ensemble du territoire de Chartres métropole (66 communes, 140 000 habitants environ). Il comprend l'ensemble des services de lignes régulières urbaines et périurbaines, le transport scolaire, un service de TAD et de TMRP, et des services annexes de transport à destination d'équipements de la compétence de Chartres métropole. En quelques chiffres, le réseau emploie 186 salariés dont 165 conducteurs, et utilise environ 130 véhicules répartis sur 2 dépôts.

Le réseau est exploité depuis le 1<sup>er</sup> janvier 2015 par une SPL dont les deux actionnaires sont la Ville de Chartres et Chartres métropole, dans le cadre d'un contrat d'Obligation de Service Public à forfait de charges, renouvelé au 1<sup>er</sup> janvier 2023 pour une durée de 9 ans. La SPL Chartres métropole Transports gère également le service de location de vélos au sein de la Maison du Vélo, et un Pôle d'Echange Multimodal (gare de 26 quais ; 30 à terme) accueillant services routiers publics et privés, réguliers et occasionnels, située au niveau de la gare de Chartres. Véritable nœud d'intermodalité au cœur de la ville de Chartres, cet équipement est central dans le fonctionnement du réseau, et un point de convergence des flux, en particulier scolaires.

Les services périurbains (en majeure partie) et scolaires, ainsi que la gestion de la centrale de réservation TAD et TMRP, sont sous-traités au travers d'un marché public, à un opérateur privé également exploitant du réseau routier régional au niveau du département. 34 autocars et 1 dépôt annexe sont mis à disposition de ce sous-traitant.

Depuis le 1<sup>er</sup> septembre 2025, la 1<sup>ère</sup> ligne de BHNS entre la gare et l'hôpital, a été mise en service. Cette ligne fera l'objet d'une extension dans un planning à définir, tandis que la 2<sup>ème</sup> ligne de BHNS sera mise en service le 5 janvier 2026.

Les deux tiers du parc de bus sont en cours de renouvellement sur le dernier trimestre 2025. Dans le cadre du contrat d'OSP, la SPL porte les investissements mobiliers nécessaires à l'exploitation du réseau (hors mobilier urbain des arrêts de transport) et une partie des investissements immobiliers concernant les dépôts. Le dépôt principal fait l'objet, en 2025/2026, d'importants travaux de rénovation et d'agrandissement (capacité de stockage, bureaux et vestiaires, renouvellement de la station carburant).

En lien avec la mise en service des lignes structurantes BHNS, une réorganisation et optimisation du réseau Filibus dans son ensemble, est attendue pour les prochaines années, impliquant une réflexion de fond en collaboration avec le service transport de l'agglomération et au moyen des outils nouvellement mis en place. En particulier, les lignes périurbaines sont dorénavant équipées au même niveau que les lignes urbaines (SAE, billettique, vidéoprotection) permettant d'objectiver le service rendu.

Par ailleurs, l'agglomération doit lancer en 2026 l'élaboration d'un nouveau Plan de Mobilité, sur l'ensemble des 66 communes, dont la mise en application amènera des évolutions sur le réseau (desserte du périurbain, des zones d'activité, fonctionnement des services TAD et TMRP, transport événementiel en lien avec les grands équipements communautaires, ...)

#### Situation géographique

Territoire de Chartres métropole, dépôts et locaux sociaux situés sur la commune de Lucé, Maison du Vélo et gare routière situées au niveau de la gare de Chartres, agence commerciale à l'Hôtel de Ville et d'Agglomération (guichet unique) de Chartres.

## 2-CONTENU DU POSTE

### Finalité du poste

Placé sous l'autorité du Président de C'Chartres Transport, vous disposez d'une large délégation de compétence pour assurer la Direction de l'entreprise publique chargée de l'exploitation du réseau et des services connexes rattachés, sur l'ensemble de son périmètre : technique, commercial, financier, juridique, ressources humaines.

Vous agissez en qualité de mandataire social, nommé par le Conseil d'Administration de la SPL. Vous êtes soumis au contrôle analogue des deux collectivités actionnaires de la SPL.

Vous devez composer avec les partenaires sociaux présents, des équipes resserrées et le contact direct avec les élus de Chartres Métropole (même Présidence depuis 2001), dans le contexte général de contraintes budgétaires des collectivités locales.

Au quotidien, vous travaillez en étroite collaboration avec les services de l'agglomération, notamment sur les sujets d'aménagement et de développement du territoire. Vous rendez compte à votre AOM et au Président de la SPL (élu communautaire et membre du Conseil d'Administration).

### Missions principales

- Gérer la SPL dans des conditions optimales de sécurité, veiller au respect des procédures réglementaires, garantir la sécurité juridique et technique des actions conduites par la SPL.
- Assurer la gestion et le suivi comptable de l'activité dans le strict respect des règles de l'art, en lien avec le cabinet d'expertise comptable externalisé.
- Gérer le personnel : suivi des contrats de travail, planification des besoins en recrutement, responsabilité du dialogue social avec les instances représentatives du personnel, avec l'encadrement de l'entreprise, dans le but de pérenniser et faire évoluer l'organisation pour répondre aux enjeux de développement du réseau.
- Gérer les biens mis à disposition ou propriété de l'entreprise, en garantissant le respect des obligations réglementaires et environnementales, assurer la pérennité et longévité des investissements (ex. durée de vie de 20 ans visée pour les véhicules).
- Développer l'ensemble des activités de la société et notamment l'exploitation du Pôle d'Echange Multimodal (gare routière) mis en service depuis novembre 2024 (centre de profit à développer notamment sur le volet occasionnel, touristique et SLO).
- Promouvoir les services de transport et de mobilité, développer la fréquentation par l'animation marketing et le suivi de la clientèle, développer l'attractivité du réseau par la proposition de nouvelles offres servicielles et l'amélioration continue de la performance et de la qualité de service.
- Assurer la montée en compétences des équipes en adéquation avec les récents investissements de modernisation du réseau (SAE, billettique, nouveaux canaux d'information voyageurs - application mobile, écrans embarqués, développement du temps réel, lignes BHNS, ...)
- Mettre en œuvre et suivre le contrat d'Obligation de Service Public conclu avec l'AOM, notamment le Plan Prévisionnel d'Investissements à la charge de la SPL.
- Proposer à l'AOM les modifications et réorganisations de services nécessaire à l'atteinte des objectifs fixés à la société, proposer des solutions d'optimisation et de gain de productivité.
- Être acteur et force de proposition dans le cadre des réflexions de développement de l'offre et des services portés par l'agglomération (offre de soirée, dimanche et jours fériés, amplitude horaire de l'offre, ...) Assurer une veille concernant l'évolution du secteur et les réseaux similaires.
- Assurer le reporting et le suivi régulier auprès du Conseil d'Administration d'une part (en tant que SPL soumise au contrôle analogue), et de l'AOM de l'autre (en tant qu'exploitant du réseau).

La SPL C Chartres Transport étant membre du GIE Ressources qui regroupe toutes les EPL satellites de Chartres Métropole, vous bénéficiez de l'appui de ses services dans la gestion de la vie sociale, des marchés publics ainsi que d'un appui juridique dans la gestion de la société.

#### Missions occasionnelles

- Accompagner l'AOM et/ou le Président de la SPL aux divers évènements des fédérations des établissements publics locaux ou des transports (salons, congrès, ...)
- Participer dans la mesure du possible aux réunions et groupes de travail organisés par les différentes fédérations (principalement AGIR et Fédération des EPL).

#### Compétences requises

##### *Savoirs :*

- Maîtriser l'exploitation d'un réseau de transport de voyageurs (technique, marketing, financier, juridique et réglementaire, ressources humaines, ...)
- Connaître la gestion d'entreprise et les spécificités des entreprises publiques locales, des achats publics, ...
- Maîtriser la gestion comptable globale
- Maîtriser la conduite de projet (organisationnelle et managériale)
- Avoir des compétences managériales confirmées
- Expérience exigée dans le transport, idéalement dans le transport de voyageurs. Expérience exigée dans une fonction de dirigeant d'entreprise ou d'établissement public

##### *Savoir-faire :*

- Conduire le changement, piloter et assurer un management stratégique (anticiper les évolutions futures et adapter l'organisation en conséquence : recrutements, plans de formation, ...)
- Piloter des projets transversaux et des prestataires externes
- Mener des négociations avec les partenaires sociaux. Mener des entretiens RH (recrutement, discipline, ...)
- Réaliser des comptes d'exploitation prévisionnels. Suivre les comptes. Gérer et anticiper les besoins de financement et en matière de trésorerie
- Mener de front la gestion de l'activité quotidienne (notamment les aléas en matière d'exploitation) et des projets de plus long terme afin d'assurer le respect des échéances

##### *Savoir être :*

- Rigueur, autonomie, esprit d'analyse et de synthèse
- Diplomatie, sens politique et stratégique, sens du dialogue avec les partenaires sociaux et les élus
- Discrétion, forte disponibilité, sens du service public
- Capacités de prise de décision et d'arbitrage
- Réactivité et capacité d'adaptation aux demandes (notamment politiques)

#### Relations au travail

Internes : ensemble du personnel de l'entreprise (personnel administratif, personnel d'encadrement, conducteurs), partenaires sociaux, Président de la SPL, membres du Conseil d'Administration, ...

Externes : services et élus de l'agglomération Chartres Métropole (en particulier Direction Transports et Mobilité), de la Ville de Chartres, du GIE C'Chartres Ressources et des autres entreprises publiques locales de Chartres Métropole, opérateur sous-traitant sur les circuits scolaires et lignes périurbaines, communes de Chartres Métropole, forces de l'ordre, usagers, ...

### 3-CONDITIONS D'EXERCICE DU POSTE

#### Contraintes horaires

Possibilité de réunions tôt le matin et tard le soir.

Nécessité de rester joignable en cas d'urgence, même en dehors des heures de travail.

#### Déplacements - permis de conduire

Déplacements à prévoir en France voire à l'étranger (fournisseur du système billettique basé en Italie).

Permis D souhaitable (pas de FCO à jour requise).

#### Moyens et équipements associés

Ordinateur et téléphone portables professionnels.

#### Spécificités hygiène et sécurité (Equipement de protection individuelle...)

A minima gilet / veste de haute visibilité.

#### Rémunération et avantages sociaux

En tant que mandataire social, vous bénéficierez d'une rémunération en adéquation avec vos responsabilités et votre expérience ainsi que des avantages sociaux de votre société (véhicule de fonction notamment).

### 4-FORMATIONS NECESSAIRES AU POSTE

#### Formations nécessaires à la prise de poste

Satisfaire aux exigences d'honorabilité et de capacité professionnelle et, en particulier, être titulaire de l'attestation de capacité de transports voyageurs (décret du 5 mars 1990)

Être titulaire d'un diplôme de l'enseignement supérieur

#### Formations de perfectionnement

En fonction des besoins

Annonce également en ligne :

[Directeur Général de C'Chartres Transports](#) | [SPL C'Chartres transports](#) | [LinkedIn](#)

Pour toute question relative au poste, une adresse : [transports@agglo-ville.chartres.fr](mailto:transports@agglo-ville.chartres.fr)

Pour candidater, CV et lettre de motivation à envoyer à : [transports@agglo-ville.chartres.fr](mailto:transports@agglo-ville.chartres.fr)

Date limite de dépôt des candidatures fixée au 16/11/2025